
Objet : Adoption du règlement numéro 2020-07 fixant le taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est par la présente donné que le règlement numéro 2020-07 fixant le taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception a été adopté par le conseil de la Municipalité du canton de Saint-Camille à la séance ordinaire du 18 janvier 2021.

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, par courriel, à dg@saint-camille.ca.

Ce règlement entre en vigueur dès la publication de son adoption.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 21^E JOUR DE JANVIER 2021.

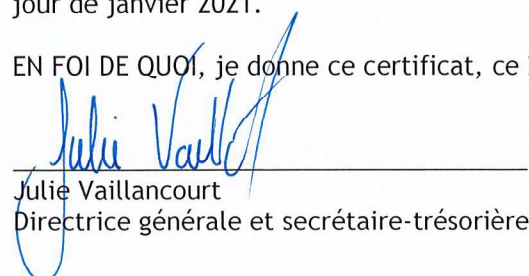


Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 17 h, le 21^e jour de janvier 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour de janvier 2021.



Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière